ABONNEMENTS PAR LA POSTE
QUOTIDIEN $3.00
HEBDOMADAIRE 1.00

Le Canada

TELEPHONES
REDACTION ... N 3844
INFORMATION ... N 3863
SPORTS ... N 1535
CIRCULATION ... 7697
LE JOUR ... 3053

VOL. XVI — No 27 | Orages locaux mais plutôt beau | MONTREAL, SAMEDI 4 MAI 1918 | Température : Min., 40; Max., 52 | PRIX : DEUX SOUS.

SERAIT-CE UNE MANOEUVRE DE McKENZIE ET MANN?

M. MacLEAN PRESENTE UNE RESOLUTION A L'EFFET DE VENIR EN AIDE AU NORD - CANADIEN ET A TOUTE COMPAGNIE COMPRISE DANS LE RESEAU D'ICELUI — SIR WILFRID ET L'HONORABLE M. LEMIEUX PROTESTENT ENERGIQUEMENT

LE DEBAT SUR LE BUDGET SE CONTINUE

LE DOCTEUR FONTAINE, DE HULL, RETOURNE M. MacLEAN SUR LE GRIL. — NOUS AVONS UN GOUVERNEMENT D'IMITATEURS DIT M. GAUTHIER.--MM. JULES-EDOUARD PREVOST ET H. A. FORTIER SONT EN FAVEUR D'AIDER LES ALLIES PLUS EFFICACEMENT PAR UNE PLUS GRANDE PRODUCTION AGRICOLE

(Tribune de la presse)

Ottawa, 3.—Encore une fin de semaine très importante. Le gouvernement semble avoir adopté cette politique étrange de garder pour les fins de semaine, les débats à effet, où les pièces de législation importantes. On se rappelle que tous les gros débats, les troubles de Québec, les amendements à la loi de conscription, pour ne mentionner que ces deux cas, ont eu lieu le vendredi alors qu'une partie de la députation était absente. Aujourd'hui, le ministre intérimaire des Finances a présenté une résolution, de sa voix la plus douce, avec un air bon enfant, c'était irrésistible. Seulement cette résolution demande la passation d'un bill par lequel le gouvernement se porterait garant pour le renouvellement de certaines obligations du Canadien-Nord. On se doute un peu que cette résolution cache de grosses transactions, un autre coup de filet monumental par McKenzie et Mann, les magnats de Toronto.

Sir Wilfrid Laurier, l'honorable Rodolphe Lemieux, M. Cahill et autres ont soulevé des objections à l'adoption de cette résolution, pour la bonne raison que le gouvernement n'a rien de défini à présenter à la Chambre. L'Opposition et quelques membres du côté de la droite demandent la liste des créanciers, le montant des créances, et le montant total des créances à garantir. Le ministre des Finances a cherché à faire adopter cette résolution en deuxième lecture, et Sir Wilfrid a dit que sur des questions de finances, la procédure exigeait un certain délai entre chaque lecture, afin de donner à la Chambre le temps d'étudier les propositions qui lui sont soumises.

Le gouvernement a paru désemparé, et la discussion a été remise jusqu'à la production des documents demandés.

On s'attendait à un débat retentissant sur les chemins de fer et tout indique que nous allons l'avoir. Les escarmouches de cet après-midi seraient-elles le ton du débat à venir ? Que McKenzie et Mann se tiennent bien. Le Canada, a dit M. Lemieux, éprouve un malaise profond au sujet des attentions de M. Borden pour ces chevaliers d'industrie.

Le débat sur le budget est repris. L'Opposition semble décidée à soulever à cette occasion une multitude de points que le gouvernement a cherché à éluder soigneusement depuis le commencement de la session.

Nous avons entendu jusqu'à présent M. L. J. Gauthier, l'éloquent député de St-Hyacinthe, M. Bristol, de Toronto Centre, le Dr Fontaine, l'actif député de Hull, M. Jules Edouard Prévost et M. A. Fortier. Tous nos amis font excellente figure. Quelques-uns des discours prononcés aujourd'hui resteront comme des mines précieuses de renseignements et même des pièces d'éloquence. Nous donnons des résumés aussi substantiels que possible.

A parti de mardi, la Chambre tiendra des séances du matin, et siègera au besoin le samedi.

Voici le texte de la fameuse résolution présentée par le ministre des Finances :

"Qu'il est opportun de décréter que, attendu que cinq-sixièmes des six cent mille actions du fonds capital de la "Canadian Northern Railway Company" ont été transférés au ministre des Finances, tel que requis par le chapitre 24 des lois de 1917, le gouverneur en conseil peut venir en aide à la dite compagnie ou à toute compagnie comprise dans le réseau du "Canadian Northern Railway" aux fins de renouveler ou ajourner le paiement de toute dette de toute telle compagnie, aux conditions qui peuvent être convenues, en garantissant le paiement intégral ou partiel du paiement de telle dette avec intérêt ou les billets ou obligations consentis pour tel renouvellement ou ajournement :

Pourvu que la somme du capital à être ainsi garanti ne dépassera pas le chiffre de la dette dont le paiement est renouvelé ou ajourné ;

Et, de plus, que la garantie sera en la forme et signée par la personne que le gouverneur en conseil approuvera, et sera attribuée aux bénéfices et garantie du détenteur pour le temps d'alors de la dette ou des billets ou autres obligations qui la représentent ;

Et que tout paiement qu'il peut être nécessaire de faire sous l'effet de toute telle garantie sera effectué à même le fonds du revenu consolidé du Canada, et le décret du conseil autorisant telle garantie fera preuve en faveur de tel détenteur que les conditions de cette résolution ont été remplies, et que telle garantie est légale et obligatoire."

M. McLean dit que cette résolution n'augmentait pas les obligations du gouvernement canadien vis-à-vis du Canadien-Nord. La législation était dans un but national, et il espérait obtenir le renouvellement des obligations dont il est ici question, pour trois ans, ce qui reculerait cette échéance après la période de guerre.

M. Lemieux demanda la production de la liste des créanciers, le montant, etc., il demanda aussi de ne pas presser la passation de cette importante résolution avant que le public soit saisi des conclusions de la commission Meredith. La discussion en traîna un peu, et M. Richardson dit que le coût de cette entreprise devrait être réparti sur toutes les provinces.

Le député de Maisonneuve, protesta vivement et servit une de ses improvisations dont il a le secret, chaque fois que l'on porte atteinte à la constitution canadienne, au trésor public ou à notre nationalité.

Il a dit à la Chambre que cette résolution lui paraissait une manoeuvre nouvelle de la part de McKenzie et Mann, pour piller le trésor public.

Quand le gouvernement demande au peuple canadien de se saigner à blanc, afin de pourvoir à la guerre, il devrait avoir au moins la décence et le bon sens de ne pas se faire les instruments des financiers de Toronto.

M. Lemieux rappelle la conspiration de 1917, l'achat scandaleux d'une ligne de chemin de fer en banqueroute. Il dit les circonstances qui ont environné la formation du gouvernement d'union, et raconte la visite de certaines personnes provinciaux qui étaient venus à la salle Centrale, sous le premier ministre, mais par M. MacKenzie.

Il se dit fier de ce que la province de Québec n'ait pas cédé aux instances des promoteurs de chemins de fer. Aujourd'hui, pendant que certaines jeunes provinces sont sur le bord de la banqueroute, notre province n'a rien à régler avec ces messieurs.

Sir Wilfrid souleva un point d'ordre afin d'empêcher cette résolution d'aller plus loin pour le moment. Devant cette opposition inattendue, bien fondée, le cabinet afin de ne pas paraître brusquer, retraita, et a maintenant devant lui le cours ordinaire de la procédure.

Le gouvernement a paru tout simplement désappointé. Quelle réponse aura-t-il à donner à ses maîtres ? Nous le saurons bientôt.

LE DEBAT SUR LE BUDGET

M. L. J. GAUTHIER

Le député de St-Hyacinthe a prononcé froidement un discours original et que les rares députés en Chambre à ce moment ont écouté attentivement. Il a commencé par faire certaines observations sur le discours prononcé par le ministre domestique des finances, car nous en sommes rendus, dit-il, à avoir deux ministres des finances, comme nous avons deux ministres de la milice.

Le censeur, ou du moins la motion de censure inscrite au feuilleton de la Chambre ne lui va pas. Il proteste contre cette manière de faire et dit qu'avant que le gouvernement adopte cette mesure et refasse ses discours, il a l'intention d'exprimer sa pensée comme il la conçoit. Il s'élève contre les taxes proposées dans le discours du budget et dit que cette législation va troubler le commerce, et n'apportera pas au trésor les revenus qu'il en attend.

Prenons la taxe sur les automobiles. Nous sauvons que les agents font des contrats avec les manufactures en décembre, qu'ils doivent faire des déboursés considérables et prendre de grands risques avant de rentrer dans leurs fonds et réaliser des profits. Or si le gouvernement persiste, il va ruiner ce commerce et manquer le but qu'il se propose.

Pour lui la loi de conscription était une loi d'exemptions.

On nous a accusés d'avoir demandé des exemptions en gros, de ne pas avoir fait notre devoir. Or nos jeunes hommes ont soumis leur cas devant les cours et elles ont décidé dans le meilleur intérêt du pays

Maintenant que nous avons une loi de conscription nos jeunes font généreusement leur devoir.

M. Gauthier a donné une attention toute spéciale à l'affaire "Ti-Noir" Desjardins. C'est documents en main qu'il a étudié le cas du conspirateur et de l'agent provocateur à Montréal.

Nous savons que le gouvernement avait engagé cet homme, qu'il travaillait sous les ordres de l'inspecteur Giroux, qu'il a donné de l'argent et des armes à des conspirateurs. Le gouvernement a de plus engagé deux avocats pour défendre ce sinistre personnage, le ministère a de plus, après l'enquête devant le juge Pelletier, donné un chèque de $10,000 comme caution pour le faire sortir de prison.

Il avait comme complice Elie Lamirée, déjà connu des anciens membres du parlement provincial qui fraude électorale, et cette fois pris en flagrant délit comme maître conspirateur.

Il a pris la défense des employés de chemins de fer qu'on traite comme des esclaves. Il parla de l'augmentation des taux de chemins de fer pour le service des passagers et du transport. Il releva la demande faite par le ministre des chemins de fer de $50,000,000, afin d'acheter du matériel, quant au fond, la dépréciation extraordinaire dépend du marque de soin donné au matériel actuellement en usage.

Notre gouvernement, dit-il encore, va passer à l'histoire comme un gouvernement d'imitateurs. Sa politique des jours sans chaleur, de la défense de vendre des obligations sans la permission du pouvoir central, notre politique agricole, tout est imité de nos voisins. Il demande au gouvernement protectionniste d'accorder plus de protection aux jeunes agriculteurs et de se désintéresser un peu des magnats de chemins de fer.

En résumé, nous demandons au gouvernement de ne pas troubler le commerce par nos nouvelles taxes et de ne rien épargner pour maintenir la paix à l'intérieur. Il fait allusion au péril jaune, qui n'est pas celui qu'on pense, mais le jaunisme d'Ontario. Il prie le gouvernement de débarrasser le pays de cette plaie. Il est temps qu'on fasse quelque chose dans ce sens.

Nous sommes prêts à accepter notre part du devoir et des charges qui incombent au pays, mais nous voulons qu'on nous laisse en paix, nous ne voulons pas dominer les autres races du Canada, mais il est bien entendu une fois pour toutes que nous n'entendons pas être dominés par personne.

L'orateur suivant est M. E. Bristol, de Toronto Centre. Il a déclaré qu'il était content d'apprendre que notre province entendait faire sa part du devoir comme Canadien. Personnellement il n'avait pas l'intention de nous molester dans la jouissance de nos libertés.

M. Jos. Flavelle est son électeur, Chanceux, ont dû se dire quelques députés. Il doit être agréable de faire ses élections avec de tels illustres personnages! Une bonne partie de son discours a roulé sur les transactions de Jos. Flavelle. Aux yeux du député cet homme est sans tache.

M. LE Dr FONTAINE

Le Dr Fontaine, député de Hull, parle ensuite. Il trouve piquant le fait que cette année, M. A. K. MacLean présente le budget du gouvernement Borden, alors que depuis plusieurs années, il a toujours été le premier à se lever pour critiquer la politique fiscale de ce même gouvernement. M. Fontaine regrette de voir que le groupe libéra-unioniste libre-échangiste, ait sacrifié jusqu'à ses principes pour se mettre à la remorque des tories protectionnistes, qui n'ont jamais protégé le peuple et le consommateur, mais qui au contraire ont toujours favorisé les millionnaires. Le prix des nécessités de la vie monte sans cesse et l'ouvrier souffre. Que fait le gouvernement pour remédier à cet état de choses ? Rien.

Le député de Hull constate ensuite que les dépenses ordinaires du gouvernement actuel sont le double de ce qu'étaient les mêmes dépenses sous l'administration Laurier. Sous le gou-

(A suivre en page 5)

Les cultivateurs ontariens reçoivent une rebuffade

SIR ROBERT BORDEN DECLARE CARREMENT QUE LEURS FILS SERONT ENROLES. — LE GENERAL MEWBURN ANNONCE QU'UN CONGE TEMPORAIRE SERA ACCORDE AUX JEUNES AGRICULTEURS DE BONNE FOI PENDANT LES PROCHAINES SEMAILLES

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 3 — La censure met notre discrétion à l'épreuve aujourd'hui. Nous devons nous garder de dire quoi que ce soit de nature à nuire à la poursuite de la guerre. Or pour dire toute notre pensée sur les sentiments qui animaient cette délégation ontarienne, il nous faudrait être libre de ce bâillon. Nous ne dirons pas que les délégués étaient mécontents puisqu'ils s'étaient donnés la peine de se déranger afin de rencontrer les chefs du cabinet. On devine le ton des dialogues entre les délégués et les ministres ; les premiers voulaient le respect de la parole donnée à la classe agricole lors des dernières élections, les derniers répondirent qu'à des nécessités nouvelles, imprévues correspondaient des sacrifices nouveaux. Pour la première fois depuis qu'il est au pouvoir, paraît-il, le premier ministre a pris une attitude tranchée.

M. Rowell n'était pas visible. Certains de ses électeurs frappèrent en vain à sa porte. Ils ne purent le voir qu'à 3.30 heures avec les autres délégués. En désespoir de cause, ils demandèrent à saluer le chef du parti libéral, et nous tenons de bonne source qu'ils reçurent le meilleur accueil de la part de M. Murphy qui les introduisit à Sir Wilfrid Laurier.

A la Chambre, le premier ministre était absent lorsque sur l'invitation de M. Rowell, M. C. J. Thornton, député de Durham commença son discours sur le but de la délégation.

M. Thornton déclara que les fermiers comprenaient les difficultés auxquelles avait à faire face le gouvernement à l'heure actuelle mais qu'ils étaient quelque peu désappointés des résultats des délibérations du gouvernement. L'automne dernier et surtout durant la campagne électorale on leur avait assuré que les producteurs seraient pris en considération spéciale parce qu'ils étaient en état de contribuer aux succès des Alliés en fournissant des vivres. Après ces promesses, les fermiers se sont dépensés sans compter pour accroître la production et dans plusieurs cas ils ont fait des choses qu'ils n'auraient pas faites autrement. Afin d'accroître la production du bacon ils se sont mis à l'élevage du porc. Ils ont fait de la terre neuve afin d'augmenter leur terrain cultivable.

M. Thornton déclara que les jeunes fermiers étaient essentiels pour la production domestique. Il cita l'exemple d'un invalide du comté de M. Rowell qui s'est consacré exclusivement à la production du bacon. Cet individu emploie deux jeunes hommes qui, s'ils sont conscrits ruineront son industrie. Les citoyens des villes ne peuvent prendre leurs places. Il fit remarquer qu'il existait nombre de cas semblables dans le comté de Durham.

M. Thornton fit ensuite allusion à une assemblée à Bournanville, lundi dernier, à laquelle M. Rowell parla de la question. Il déclara que malgré que le président du conseil ait dit que les jeunes fermiers ne seraient pas conscrits avant la fin des semences, ces jeunes gens ont reçu avis de se rapporter le lendemain. Cette conduite décourage grandement les fermiers, dit-il.

Au nom des fermiers M. Thornton demanda au gouvernement de considérer de nouveau la mesure et de retarder si possible la conscription des fermiers jusqu'à la fin de l'été.

La délégation qui se composait de 300 membres fut reçue par Sir Robert Borden, M. M. W. Rowell, le major-général Mewburn. M. J. A. Crerar et M. Hugh Guthrie, dans l'après-midi.

Cinq des délégués présentèrent au gouvernement que leur démarche n'était pas inspirée par le déloyalisme mais par le désir de servir leur pays et les soldats au front.

Le premier ministre ne chercha pas de midi à quatorze heures mais répondit fermement qu'il fallait des renforts et que le gouvernement avait décidé de s'en tenir à ce plan, le seul possible de ses circonstances. Il déclara apprécier les difficultés auxquelles auront à faire face les fermiers mais leur fit remarquer que les souffrances supportées au Canada n'étaient pas à comparer à celles endurées en Grande-Bretagne et en France.

Sir Robert leur demanda de songer aux lourdes responsabilités qui incombent au gouvernement et de faciliter de toutes façons l'enrôlement des cultivateurs appelés par l'arrêté ministériel. Après ces remarques il parla de l'enregistrement national et déclara que les industries seraient aussi protégées que possible.

Le ministre de la Milice déclara qu'en vue de résoudre le problème des semences il avait donné ordre aux commandants des divers districts militaires de donner à tous les fermiers un congé de deux semaines pour les semences.

Voici la principale des déclarations du premier ministre :

"Il nous faut produire autant que possible ; mais il appartient au gouvernement de songer combien est important et urgent le besoin de soldats. J'espère que vous me croirez lorsque je vous dirai comme ministre de la Co-

(A suivre à la page 7)

LE SENATEUR CLORAN ET LES "FILLES DE L'EMPIRE"

L'hon. sénateur de la division Victoria, demande que cette société fasse place à une autre dont le nom serait "Les mères de l'Empire".

LE BILL DU SUFFRAGE FEMININ EST ADOPTE EN TROISIEME LECTURE PAR LE SENAT

(Tribune de la presse)

Ottawa, 3 — Le projet de loi qui accorde le vote aux femmes a été adopté par le sénat en troisième lecture, après qu'un amendement demandant la sanction des provinces eut été repoussé ; et après que le sénateur Cloran eut demandé au Canada de suivre l'exemple de l'Allemagne en stimulant l'accroissement de la population.

Le sénateur Power a attaqué le gouvernement au cours de la discussion sur la loi des salaires, protestant contre le nombre des ministres du Cabinet, et accusant l'administration d'extravagances.

Le sénateur Bradbury a proposé un projet de loi demandant que le suffrage soit refusé aux étrangers ennemis en temps de guerre. Le sénateur Bostock demanda à ce que la loi du suffrage féminin ne prenne effet qu'une fois que les provinces auront elles-mêmes accordé le vote aux femmes.

Il veut que le contrôle des listes soit laissé aux provinces. Sir James Lougheed répondit qu'un tel amendement signifierait que le gouvernement fédéral ne peut pas contrôler les élections et la proposition est repoussée sur division.

Le sénateur Cloran propose un amendement, qu'une mère de famille ait le droit de voter, non seulement pour elle-même, mais aussi pour chacun de ses enfants mineurs. Le sénateur dit que la puissance de l'Allemagne dans cette guerre peut s'attribuer en grande partie à ce que cette nation a fait pour stimuler les naissances et augmenter sa population.

Dans les derniers seize ans l'Allemagne a augmenté sa population de 20 millions rien que par les naissances, et c'est ce qui lui a permis de dépasser la France où la natalité est péniblement diminuée. Le taux des naissances en Allemagne est égal aux taux de la France, de l'Angleterre et de l'Italie. Il félicite les filles de l'Empire, mais préférerait voir un ordre dont le nom serait "mères de l'Empire", et qui donnerait au Canada des hommes pour le peupler et pour le défendre. Il cite la province de Québec où le gouvernement réconpense les nombreuses familles et l'dit que, de toutes les provinces du Canada, le Québec a le mieux fait son devoir dans ce sens. "Quand nous exigeons des hommes et que nous en avons besoin, dit-il, il ne faut pas négliger la source d'approvisionnement."

Le bill du canal de la Baie Georgienne est venu devant le sénat pour sa seconde lecture, et le sénateur Richardson a demandé l'abandon pur et simple de cette mesure. Il dit que l'utilité de ce canal est simplement de raccourcir la distance entre Montréal et les grands lacs, mais que sa construction pour des navires tirant 22 pieds est pour ainsi dire impossible. Même si on dépensait les millions nécessaires à la construction de ce canal, son entretien coûterait encore des sommes folles. Il croit que la navigation directe de Fort William à Liverpool est une irréalisable utopie. Il croit que la construction de cette voie navigable constitue un projet aussi insensé que celui d'établir un chemin de fer jusqu'à la Baie d'Hudson. Le projet de loi est ensuite renvoyé au comité de la sénat-chemins-à-fonds.

SÉDENTAIRES! Trop de travail du cerveau et pas assez d'exercice physique, voilà ce qui vous rend fatigué, morose, irritable, incapable de soutenir la lutte pour le succès, pour la vie.

L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

En vente partout. | 50c la bouteille

prise tous les matins, dissipera ces symptômes, tonifiera vos nerfs, fera disparaître la constipation et ses conséquences. Essayez-la.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES "RIGA" — MONTREAL

27—5—c.

L'EMMAGASINAGE DE VOS

FOURRURES

n'est pas un luxe, c'est une nécessité

On croit qu'en gardant ses fourrures chez soi durant la saison de l'été, on fait de l'économie. Le grand nombre de fourrures défraîchies, abîmées, endommagées par les mites et l'humidité, que l'on nous apporte chaque automne, prouve le contraire.

Placez vos fourrures en lieu sûr.

CONFIEZ-LES-NOUS

Nous les mettrons dans nos voûtes où elles seront assurées contre tous dangers, feu, voleurs, mites, humidité.

APPELEZ EST 3007—nous irons les chercher

Chas Desjardins & Cie Limitée

130 ST-DENIS

27—1—1

"Nous servons pour plaire"

Pyjamas en batiste, soie et toile, soie Shang Tung, soie de fantaisie, zéphyr, etc., coupes dans le but de donner le plus de confort possible.

Pyjamas en flanellette "Vyella" pour ceux qui désirent plus de chaleur.

$2.00 et plus.

FASHION-CRAFT

Merciers

MAX BEAUVAIS LIMITEE, 229, rue St-Jacques

Magasin de l'Ouest : 463 rue Ste-Catherine Ouest.

LA HOLLANDE DESIRE OBSERVER UNE STRICTE NEUTRALITE

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 3 — Le "Nachrichten", de Hambourg, consacre aujourd'hui un article au différend surgi entre la Hollande et l'Allemagne. Il déclare que le transport facile des marchandises de l'Allemagne en Belgique, par la province hollandaise de Limbourg, serait d'une valeur considérable au haut commandement allemand et qu'un tel besoin se fait de plus en plus sentir à mesure que les batailles se livrent sur le front occidental.

Néanmoins, le gouvernement hollandais a décidé de ne pas permettre le passage du matériel de guerre dans la province de Limbourg.

D'après le journal cité, cette attitude de la Hollande est dûe à la grande pression exercée par les pays de l'Entente.

Le ministre des Affaires étrangères hollandais, a pris une attitude frondeuse à l'égard du ministre allemand à la Haye, et parlé d'un "casus belli", mais ce dernier n'a pas cru devoir répondre sur le même ton ajoute le journal.

Peut-être n'a-t-il pas voulu en agir autrement, croyant que l'Allemagne aurait à céder, comme elle l'a fait jusqu'ici.

Toutefois tel n'est pas le cas en cette occurrence. Ajoute le journal, attendu que cette question est purement une question de guerre et qu'il n'est pas du ressort du ministre des Affaires étrangères allemand de la régler.

"Dans les circonstances, continue le "Nachrichten", le résultat n'est pas douteux. La demande du gouvernement allemand devait être appréciée d'abord et nous croyons que le tribunal de la Haye en a saisi la nécessité et agi conséquemment."

UN BUDGET DE QUINZE MILLIARDS

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 3 — Le secrétaire Baker a déclaré officiellement que les appropriations de guerre soumises au congrès, couvrant l'année fiscale 1918-19 se totalisent à environ quinze milliards et cette somme fabuleuse ne comprend pas les dépenses nécessitées par l'application du bill des "fortifications", lequel embrasse la défense des côtes et l'organisation de l'artillerie lourde.